

JANVIER
2022

Flash info



www.ville-saint-pere.fr
facebook @saintperemarcenpoulet



La municipalité vous souhaite une bonne et heureuse année 2022

*En accord avec l'ensemble des maires du territoire
et au vu du contexte sanitaire actuel,
les cérémonies des Voeux des 18 communes de l'agglomération
n'auront pas lieu cette année.*

ÉLECTIONS 2022



ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
Dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Néanmoins, en Guadeloupe, Martinique, Guyane, à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et en Polynésie française, les électeurs voteront les samedis 9 avril et 23 avril pour tenir compte du décalage horaire.

! Inscription sur liste électorale : jusqu'au 4 mars, à la mairie ou sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés français établis hors de France.

Pour les Français de l'étranger, ainsi que pour ceux de la Polynésie française, afin de tenir compte de l'éloignement géographique, le premier tour se déroulera avec une semaine d'avance par rapport à la métropole.

Comme pour l'élection présidentielle, certains départements et collectivités d'outre-mer voteront le samedi précédant l'élection en métropole.

REFONTE DES LISTES ÉLECTORALES. Suite à la refonte, une nouvelle carte électorale sera adressée à l'ensemble des électeurs, qu'ils soient anciennement ou nouvellement inscrits sur liste électorale.

Cette nouvelle carte comportera, entre autre :

- **Un QR code**, ajouté sur le recto de la carte. Flashé, il permettra d'accéder directement au site internet «Élections» qui est en cours de refonte ;
- **Le Numéro National d'Électeur (NNE)**, déjà présent sur l'ancien modèle, sera mis en valeur. En effet, à partir du 1^{er} janvier 2022, le mandant devra renseigner son NNE et celui de son mandataire pour pouvoir donner procuration. Le Numéro National d'Électeur est permanent, unique et propre à chaque électeur. Les électeurs peuvent retrouver leur NNE en consultant leur carte électorale (ancienne ou nouvelle), ou à partir du 1^{er} janvier 2022, en consultant le module «Interroger sa situation électorale» sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

One, Two, Three, FORT !



APPEL À BÉNÉVOLES POUR LA GUINGUETTE.

Si la situation sanitaire le permet, la Guinguette édition 2022 aura lieu les 15-16 et 17 juillet prochains. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, sur scène pour jouer, danser et chanter mais aussi en coulisses, en restauration, couture, bricolage, conception de décors et décoration. Chaque aide est précieuse qu'elle soit pour une heure ou plus, chacun donne en fonction de ses possibilités. Vous pouvez venir ponctuellement, ou juste pour les jours de spectacles mais aussi participer aux ateliers qui fonctionnent grâce à l'échange de savoir-faire (ateliers peinture de décors, de bricolage, de décoration de table, de composition de bouquets, de couture...). Bref apprendre, donner, partager, rencontrer et aussi rigoler et ceci sans distinction d'âge, petits et grands, avec le même but fabriquer de beaux souvenirs ! Alors rejoignez l'association.

Contact au **06 77 06 99 90** ou par courriel à l'adresse fortstpere@gmail.com.
Pour les acteurs et chanteurs débutants, novices, ou aguerris, venez participer au casting, **le vendredi 11 février 2022 à 19h à la salle polyvalente** (cette rencontre sera maintenue ou non en fonction de la situation sanitaire).

COMITÉ DE JUMELAGE

SAINT-PÈRE-MARC-EN-POULET / NANDRIN (FRANCE- BELGIQUE)

En 2020, nous devons recevoir nos jumelés, mais à cause de la crise sanitaire, ces retrouvailles ont été reportées au W-E de l'Ascension 2022, du jeudi 26 mai (arrivée en fin d'après-midi) au dimanche 29 mai (départ le matin). Nous espérons que cette année, nous pourrions nous retrouver et nous faisons appel à toutes personnes qui souhaiteraient participer de loin ou de près à cette manifestation sur les terres péréennes. Nous avons vraiment besoin d'aide pour organiser cette animation et ne pas perdre 20 ans d'amitiés. Ambiance assurée, sourires et rires seront au rendez-vous. Rejoignez-nous et n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations par courriel : jumelagesaintperenandrin3545@gmail.com ou téléphone : **06 16 30 73 31 & 06 18 28 24 08**.

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?



Des conseillères numériques vous facilitent l'accès aux droits



Votre conseillère numérique - Éléonore Bouteille
06 07 53 58 89 - e.bouteille@saint-jouan.com
Sur rendez-vous, les mardis après-midi à Saint-Père

BIBLIOTHÈQUE



LA VAGUE DES MOTS - Tél. : 02 99 58 26 76.

Horaires d'accueil : le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h ; le vendredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Idee cadeau ! Un petit cadeau à faire à vos enfants ou petits-enfants ? Pourquoi ne pas offrir un abonnement à la bibliothèque. Tarifs : pour la bibliothèque, 10€ pour une personne seule, 12€ l'abonnement familial. Pour un abonnement bibliothèque/ludothèque : 13€ pour une personne seule et 15€ l'abonnement familial. Vous désirez recevoir la Newsletter, inscrivez-vous sur le Blog : <https://bibliothequesaintpere.wordpress.com>. Facebook : bibliothequesaintpere.

DÉCHETS



BACS JAUNES : vendredis 14 et 28 janvier 2022.

ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs la veille au soir.

Renseignements auprès de SMA au 0 800 801 061 (services et appels gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h).

Courriel : dechets@stmalo-agglomeration.fr

DÉCHÈTERIE LA HALTE : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. 06 81 15 80 19.

CÉLÉBRATIONS



MESSES DU SAMEDI À 18H : 8 janvier au Tronchet ; 15 janvier à la Ville-ès-Nonais ; 22 janvier à Lillemer ; 29 janvier à Saint-Suliac ; 5 février au Tronchet.

MESSES DU DIMANCHE À 10H30 : 9 janvier à Saint-Père-Marc-en-Poulet ; 16 janvier à Miniac-Morvan ; 23 janvier à Châteauneuf d'I&V ; 30 janvier à Plerguer ; 6 février à Saint-Père-Marc-en-Poulet.

Contact : 02 99 58 41 02 - 06 82 64 47 73 - courriel : ytk3@wanadoo.fr. Facebook «Paroisse Châteauneuf Miniac».

MOT DU JARDINIER



«Si janvier ne fait pas son devoir, février lui saute au poil».

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)

3

La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



NOËL à Saint-Père

TOMBOLA de NOËL

13 bons d'achats à gagner

(d'une valeur allant de 100€ à 20€) valables chez les commerçants participants à l'opération

TIRAGE AU SORT : il aura lieu en présence des commerçants participants. Les résultats seront communiqués sur le site internet de la commune www.ville-saint-pere.fr à partir du vendredi 7 janvier 2022.

ET MOI DANS TOUT ÇA



Un problème d'alcool dans ta famille, viens en parler ! Groupe de paroles confidentiel et gratuit pour les 10/18 ans. Les mardis 4 et 18 janvier ; 1^{er} et 22 février ; 1^{er}, 15 et 29 mars de 18h à 19h15. Contact : 02 22 93 67 12 ou 02 22 93 66 70. Inscriptions : etmoidanstoutca-saint-malo@ille-et-vilaine.fr.

ARCHITECTE-CONSEIL



Pauline Saglio, architecte conseil au CAU35 (Conseil en Architecture et Urbanisme d'Ile-et-Vilaine), vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de Saint-Jouan-des-Guéréts (02 99 19 19 00). Rencontres du 1^{er} trimestre 2022 : les lundis 10 janvier, 7 et 21 février, 14 et 28 mars (les après-midi). Se munir des photos de l'environnement, extrait du cadastre, photos du bâtiment (+ plans si possible), extrait du PLU de la zone concernée. Contact CAU35 : cau35@ille-et-vilaine.fr.



PERMANENCES DES ÉLUS

Tous les jours sur rendez-vous

Jean-François RICHEUX - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.

Thierry NUSS - 1^{er} adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.

Élisabeth LE PAPE - 2^e adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.

Bernard LEPAIGNEUL - 3^e adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.

Chantal BESLY - 4^e adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. 02 99 58 81 06 contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Adeline Bourdais - Conception et réalisation : Christèle Hervé
Comité de Rédaction : Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Videment - Thierry Nuss.